



STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT AU CERN EN 1990

L'Association du personnel est très attentive à la **formation professionnelle et au perfectionnement du personnel du CERN**, aussi pensons-nous utile de vous faire part des récentes décisions de la Direction à ce sujet.

Rappelons que l'enseignement au CERN couvre quatre grands domaines: l'enseignement **académique** (scientifique), l'enseignement **technique**, la formation à la **gestion** (management) et les cours de **langues**. Ces quatre domaines sont supervisés par la **Commission paritaire de formation et de perfectionnement** (le plus souvent connue par son sigle anglais JTB), où siègent des représentants de la Direction et des représentants du personnel.

A la fin de l'an dernier, la **Commission paritaire de formation et de perfectionnement** a présenté au **Comité de concertation permanent (CCP)** son plan de formation pour 1990.

Ce plan contenait, entre autre, une **analyse** des programmes de formation en 1988/89, un **programme de travail** pour le JTB en 1990 et une série de **recommandations** pour 1990.

**Les recommandations du JTB
sont importantes pour chacun d'entre vous**

et nous avons jugé utile de les reprendre ici.

Le JTB constatait que *"les technologies essentielles à l'excellence technique du CERN évoluent rapidement"*. Aussi recommandait-il:

R1 *A partir de 1989/90, un effort particulier devrait être fait pour développer la formation dans ces nouveaux domaines technologiques [cryogénie, électronique, informatique et contrôles, "bureautique" moderne, techniques administratives et de gestion], en plus des cours et séminaires actuels du programme d'enseignement technique.*

"Ces cours supplémentaires et le nombre des participants potentiels doivent être définis par les Divisions en collaboration avec les organes de formation appropriés."

D'autre part, le JTB considèrait que *"les ressources totales attribuées à la formation (temps, effort, budget) sont trop faibles pour les besoins de l'Organisation."* Il recommandait donc:

R2 *Le temps moyen consacré à la formation par membre du personnel chaque année devrait être augmenté pour passer du chiffre actuel de 3,4 jours à au moins 5 jours. Ce devrait être l'objectif pour 1990, pour tout le personnel du CERN, y compris le personnel de direction et d'encadrement.*

Le JTB signalait que "dans les entreprises/sociétés à la pointe de la technologie, la durée moyenne de formation par employé est de 12 à 20 jours par an" et que sa recommandation n'était qu' "un premier pas".

Le JTB recommandait aussi:

R3 *Il devrait y avoir des affectations explicites pour la formation dans la planification et la comptabilité concernant le personnel et les crédits.*

Soulignant que "la formation devrait être considérée comme étant partie intégrante du déroulement de la carrière", le JTB recommandait ainsi:

R4 *Les superviseurs devraient encourager la formation de leur personnel et devraient également soutenir la formation demandée par le membre du personnel lui-même. La politique des Divisions devrait être d'appuyer les superviseurs et les Responsables divisionnaires pour la formation en encourageant cette approche positive du perfectionnement de leur personnel.*

Enfin, constatant que "les techniques de formation évoluent" et que "les centres d'étude ouverts à tous sont l'un des outils modernes de plus en plus utilisés dans des organisations comparables", le JTB recommandait:

R5 *Le CERN devrait investir 100 000 CHF et 1 année homme dans un avant-projet sur les nouvelles technologies d'apprentissage."*

Ces recommandations ont été approuvées par le CCP le 7 novembre dernier et le rapport du JTB a été approuvé par le Directoire et le Comité de management au début de décembre.

Toutes les mesures ci-dessus devraient avoir un effet positif sur l'enseignement au CERN et devraient avoir des conséquences pour chacun d'entre vous.

L'Association du personnel vous engage donc à utiliser au mieux les possibilités qui vous sont offertes, par les recommandations R2 et R4 ainsi approuvées, d'améliorer ou d'étendre vos qualifications professionnelles.

COMMUNICATION DU COMITE DE COORDINATION DES CLUBS

Le CCC a été contacté par certains établissements de la région, et a le plaisir d'informer les membres du personnel du CERN qu'ils peuvent bénéficier de conditions intéressantes (tarif de société) en composant les numéros de téléphone indiqué ci-dessous:

The CCC has been contacted by certain establishments in the area, and is pleased to inform members of the personnel that they can benefit from interesting terms (group rates) by telephoning the numbers given below:

**Tennis, squash, sauna, musculation, piscine, practice de golf,
Possibilité d'essayer le tennis/squash avant de devenir membre**

Tré-le-Château, Péron, Ain 50 56 45 25

Fitness Centre

Hôtel Holiday Inn, Grand-Saconnex M. Jean Righetti 788 05 69

Articles de sport et cordage / Sports equipment and stringing

G.B.B. S.A., International Business Center 24h/24h 798 87 16

CLUBS

ELECTROSOLAIRE

Offre de participation exceptionnelle pour l'aménagement électro-mécanique et accessoires d'un nouveau prototype 2 places (sur carrosserie roulante ultra légère - 4 places existantes, proposée par une très grande marque automobile).

La ou les personnes, très motivées et expérimentées, s'adresseront au plus vite auprès du No. de téléphone 4820-4818.

Bien entendu les "**travaux**" devront être effectués en dehors des heures de travail.

La participation avec une petite équipe dynamique, la satisfaction de réussite, sont garanties et les essais seront évidemment accessibles aux membres du Club attachés aux travaux d'aménagement.

Courage !

VOLLEY-BALL - SOFTBALL

Le CERN SOFTBALL Club joue au **volley-ball pendant l'hiver** et est inscrit dans un "**TOURNOI RELAX**". Malheureusement, nous n'avons jamais assez de joueuses féminines !

Si vous voulez venir jouer, nous nous entraînons le **mardi soir entre 20h.00 et 22h.00 - Meyrin, Ecole de la Golette**.

Le niveau n'est pas hors de portée d'un joueur moyen et nous jouons surtout pour le plaisir.

Pour plus de renseignements, **veuillez contacter Christian MANTKE/PS ☎3322** ou par courrier électronique **SOFTBALL@CERNVM**.